

Histoire et philosophie des droits de l'enfant

Titulaires

Aurore François (Coordonnateur) et Géraldine Mathieu

Mnémonique du cours

DROI-Y710

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours saisira les droits de l'enfant dans leur dimension construite et évolutive, en examinant les processus sociohistoriques qui les sous-tendent. En mobilisant des sources historiques, il s'agira d'abord de comprendre comment les rapports que les sociétés historiques entretiennent à l'enfance alimentent des régimes normatifs spécifiques appelés à se transformer continuellement, à coexister, ou encore à se traduire dans des pratiques diversifiées. La perspective philosophique s'attachera à montrer au fur et à mesure que cette évolution historique requiert, à chaque grande étape, certaines représentations du droit et de l'enfant, implicites ou explicites chez les auteurs de l'époque.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- Saisir la dimension située des droits de l'enfant, à travers l'examen de processus sociohistoriques qui les construisent en tant que normes et à travers les représentations évolutives de l'enfance et de la notion même de droit.
- Favoriser une approche réflexive des droits de l'enfant, de leur construction et de leur traduction dans des pratiques.
- Développer un regard critique et réflexif sur la mise en écrit et en récit des droits de l'enfant, leur insertion dans le discours normatif en général et leur évocation ou leur absence dans les dossiers personnels.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours alternera exposés ex-cathedra, lectures de textes à caractère philosophique, d'articles scientifiques contemporains et d'études de cas mobilisant des archives des XIXe-XXe s. principalement (dossiers judiciaires, discours politiques ou scientifiques anciens, iconographie, ouvrages romanesques...)

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation portera sur la maîtrise du contenu du cours et la capacité d'analyse, au prisme des concepts vus au cours, de documents historiques et/ou philosophiques

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Examen écrit d'une durée de 3 heures.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MS-DENF | Master de spécialisation en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant | bloc U